



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Markos Vennos
Senior Procurement Officer/Agent
d'approvisionnement principal
markos.vennos@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE AUCUNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Rectifiers, Converters, Inverters, Power/ Redresseurs, convertisseurs, onduleurs, composants électriques		Date Le 17 janvier 2017
Solicitation No. – N° de l'invitation 201704465/A		Amendment No. – N° de la modification 002
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201704465		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14:00	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	20 janvier 2017	
F.O.B. – F.A.B Destination	GST – TPS See herein	Duty – Droits See herein
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Markos Vennos, Senior Procurement Officer / Agent d'approvisionnement principal		
Telephone No. – No. de téléphone 613-843-4545	Facsimile No. – No. de télécopieur 613-825-0082	

Delivery Required – Livraison exigée See herein	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Questions et réponses – Série 001

Q1: Vos attentes comme démonstration (documentation ou information) relativement à la "Section I: Soumission technique"

Étant donné le contenu très précis de l'énoncé du besoin I, lequel identifie expressément les numéros de pièces précises (du manufacturier Alpha) nécessaires afin de satisfaire le besoin (soient les pièces numéros 030-773-20-047, 010-582-20-040, 747-095-20-082 et 030-773-20), est-il utile de vous soumettre une quelconque documentation technique aux fins de répondre à la demande indiquée à l'article 3.1 de la DEMANDE DE PROPOSITION (afin de démontrer que lesdites pièces sont bel et bien conformes à l'énoncé du besoin) ?

Je m'explique: notre dépôt d'une soumission pour ces pièces implique que nous vous démontrons offrir bel et bien les pièces portant les numéros de pièces que vous avez indiquées à l'annexe A. Cependant, nous n'avons pas de précision quant à savoir si celles-ci rencontrent véritablement les exigences techniques liées à leur utilisation dans le cadre de votre projet, puisqu'aucune telle exigence technique n'est indiquée à votre appel d'offres. Ceci me semble rendre inutile, je crois, de faire ce qui semble néanmoins requis au bas de la page 6 de votre DEMANDE DE PROPOSITION, soit:

« Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient montrer qu'ils comprennent bien exigences énoncées dans la demande de soumissions et expliquer comment ils y satisferont. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux. »

Pouvez-vous préciser, dans ce contexte, ce à quoi vous vous attendez à ce titre ?

R1 : Nous nous avons limité à ne fournir que les numéros de pièces précises afin d'assurer compatibilité, fonctionnement adéquat et expertise de notre système déjà en place. Tout notre système est conçu en fonction de ces pièces.

Ceci étant dit, il n'est pas nécessaire de nous fournir une quelconque documentation technique car implicitement les # de pièces ont leur propre spécifications technique. Notre énoncé de besoin est d'acquérir les pièces précises et si vous êtes en mesure de nous les fournir, vous répondez donc à nos exigences.

En d'autre mots, vous devez nous démontrer que vous comprenez que pas de pièces substitue ne sera acceptée et que vous êtes en mesure de nous fournir les pièces précises tel que demandé dans notre énoncé de besoin. Vous pouvez donc prendre les # de pièces comme étant nos exigence techniques.

Q2 : Date d'attribution du marché, date de signature d'un contrat, date de passation d'une commande pour la quantité initiale: **délais de livraison.**

La demande de soumission indique, pour la quantité initiale, une date de livraison le 31 mars 2017.

Cependant, vous demandez à ce que notre soumission soit valide pour une période de 120 jours de la date limite de dépôt des soumissions, soit le 13 janvier prochain, laissant donc à penser que le contrat pourrait n'être passé que le 13 mai prochain ou même plus tard, soit bien après la première date de livraison du 31 mars 2017.

Dans ce contexte, pouvez-vous préciser la date à laquelle l'adjudication du marché serait faite, ainsi que la date à laquelle le contrat serait signée, de même, si applicable, la date à laquelle le bon de commande serait donné, ainsi qu'enfin, le délai de livraison applicable à compter de chacune de ces échéances, le cas échéant?

R2 : Nous évaluerons les soumissions le plus rapidement possible pour nous assurer de tenir compte du délai de production du fournisseur. Tous les éléments doivent être reçus le 31 mars 2017 ou avant cette date.



Q3: La demande de soumission indique que notre soumission financière doit exclure les "taxes applicables À» (voir article 3.1.2), mais l'annexe A indique plutôt « un prix ferme pour CHAQUE article (TPS/TVH en sus) » sans parler de la TVQ.

Nous sommes un fournisseur du Québec. Comment souhaitez-vous que nous traitions la question de la TVQ ?

R3 : Les fournisseurs canadiens ne doivent inclure aucune taxe dans leur proposition financière. Les taxes seront calculées automatiquement dans tout contrat découlant de la demande de soumissions.

Q4: Nous nous demandons plus particulièrement s'il est attendu de nous que nous imprimions tout simplement votre document DEMANDE DE PROPOSITIONS et que nous y inscrivions, à la main, toutes les informations requises, telles que nos coordonnées et signature (en 1^{ere} page), et toutes les données de l'annexe 1, pour le ou les besoins pour lesquels nous entendions soumissionner.

R4 : Oui, cela est acceptable.

Q5: Il est indiqué à l'appel d'offres que le droit applicable serait celui de la province de l'Ontario. Mais il est également inscrit que nous pouvons choisir d'utiliser plutôt le droit d'une autre province canadienne. Nous aimerions, en effet, que ce soit plutôt le droit en vigueur dans la province de Québec.

Ma question est de savoir comment nous devons procéder pour vous indiquer notre choix du droit applicable (soit celui de la province de Québec). Pourrions-nous répondre à l'appel d'offres en imprimant la DEMANDE DE PROPOSITIONS, et en remplissant le document avec nos informations, et quant à la clause de droit applicable (article 2.4) que nous devons tout simplement biffer l'indication « Ontario » comprise à l'article 2.4 du document, et inscrire à sa place le mot « Québec ».

R5 : Oui, cela est acceptable.

Q6: Erreur dans la description anglaise d'un produit du Besoin I. Je vous soumis que le document DEMANDE DE PROPOSITIONS, dans sa version anglaise, me semblait comporter une erreur.

En effet, à son annexe A, vous indiquez aux points 1.2, 2.2, 3.2 et 4.2 avoir besoin de modules Cordex « CXRX". Dans la version française, vous indiquez plutôt nécessiter des CXRC. Ce sont les CXRC qui sont les bons. Les CXRX n'existant tout simplement pas.

A6: Effectivement il y a une erreur de frappe dans la version anglaise. Le bon terme devrait être CXRC et non CXRX. Merci de l'avoir remarqué et désolé de la confusion.

Q7: L'Annexe A de la DEMANDE DE PROPOSITION indique, aux points 1.4, 2.4, 3.4 et 4.4 votre besoin pour des Cordons d'alimentation du redresseur, en indiquant erronément un numéro de pièce « 030-773-20 ». Après vérification auprès du manufacturier, ce numéro de pièce n'existe pas. Le numéro inscrit ne correspond pas à un cordon d'alimentation, mais s'agirait plutôt du numéro de pièce de l'étagère 19 po, duquel le numéro de "liste d'options » du manufacturier aurait été retranché (les 3 derniers chiffres « 047 »), ne laissant que les 8 premiers chiffres du code de produit de l'étagère 19 po. indiqués sur les lignes concernées de l'Annexe A.

Le cordon d'alimentation que vous nous semblez rechercher pourrait plutôt être le code suivant: 877-735-20-000, et sa description en anglais serait alors "AC Line Cord w/o plug, 3C #12AWG, 3 metres ».

Veillez noter, pour le produit ci-avant, qu'il est bien indiqué « **w/o plug** », ce qui signifie que le cordon vient sans connecteur. Si c'est bien ce que vous recherchez, alors le code que je vous indique me semble être le bon produit, sujet à vos vérifications. À défaut, laissez-moi savoir, de manière à ce que je vous trouve le bon produit puisque ce n'est définitivement pas le numéro de pièce actuellement indiqué à l'annexe 1, aux articles 1.4, 2.4, 3.4 et 4.4.



A7: Le bon numéro de pièce pour le cordon d'alimentation est: 877-735-20-000 et sa description: AC Line Cord w/o plug, 3C# 12AWG, 3metres. Line Cords to power the Rectifier Shelves - 2pcs/system. Il y a eu une erreur au niveau du numéro de la pièce

Q8 : Enfin, sauf erreur de ma part, je ne crois pas que le document DEMANDE DE PROPOSITION indique de façon catégorique que la quantité totale des équipements requis dans le cadre du BESOIN 1: REDRESSEURS SUR PLACE doit être expédiée en un seul et même envoi. Est-il possible que les équipements soient plutôt livrables un par un ou encore en « ensembles » comportant uniquement 1 étagère, 5 modules CXRC, 1 ensemble de capteurs et 2 cordons d'alimentation à la fois?

Nous présumons que vous souhaitez faire livrer l'entièreté de la quantité initiale en un seul envoi, et, s'il y a lieu, l'entièreté des "quantités optionnelles 1" en un seul autre envoi, et ainsi de suite.

Évidemment, la multiplication du nombre de livraisons augmenterait significativement nos frais de livraison pour Iqaluit, ce que nous devrions considérer dans notre offre éventuelle.

A8: Ce qu'est important pour nous est de respecter la date limite de réception des articles qu'est le 31 Mars 2017. Ceci étant dit, idéalement il serait préférable de recevoir la totalité des composants en un seul envoi. Le fait de les séparer peut causer des frais supplémentaires. Alors il est de la responsabilité du soumissionnaire de déterminer la façon d'envoyer les articles et d'évaluer les coûts de livraison tant et aussi longtemps que la TOTALITÉ soit reçue avant le 31 Mars 2017.

Modifications à la demande de soumissions – Série 002

002.1 Dans l'Annexe A (version anglaise seulement), Besoin 1 « SITE RECTIFIERS », articles 1.2, 2.2, 3.2 et 4.2 :

**Supprimer : CXRX
Insérer : CXRC**

002.2 Dans l'Annexe A (versions française et anglaise), Besoin 1 « REDRESSEURS SUR PLACE », articles 1.4, 2.4, 3.4 et 4.4:

Supprimer :

Cordons d'alimentation du redresseur
Pièce : 030-773-20

Insérer :

Cordon d'alimentation c.a. sans fiche, 3C# 12AWG, 3 mètres. Cordons d'alimentation pour alimenter les supports (2 pièces/système)
Pièce : 877-735-20-000

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES